Les éoliennes et la presqu'île de Guérande



Les associations X-Mer, X-Bretagne et X-44 organisent un évènement technique et culturel en presqu'île de Guérande les 25 *et 26 septembre 2026*. Cet évènement est soutenu par les associations partenaires suivantes : X-Renouvelables, X-Environnement, UNIPEF, Ponts-Alumni, Agrobreizh, Agros Pays de Loire.

La première journée sera consacrée à la visite du parc éolien du banc de Guérande, du musée de la Pêche et du port de La Turballe.

Le parc éolien

Installées en 2022, les 80 éoliennes du banc de Guérande produisent environ *1,5 TWh par an*, à comparer avec la consommation électrique de la Loire-Atlantique tous secteurs confondus de *8 TWh par an*.

Ce parc a été installé par EDF Renouvelables (intégré depuis dans EDF power solutions) qui a également effectué les études de l'état initial du site avant la construction et la mise en service des éoliennes.

Laurent Smagghe, Responsable des relations industrielles pour les énergies marines renouvelables au sein d'EDF power solutions, membre d'X

Mer et d'X-Bretagne, propose avec sa collègue **Charlotte Sugliani**, cheffe de projet du parc, un programme sur mesure : ils nous ouvrent les portes du Centre de maintenance EDF, et nous feront part des enseignements (techniques, environnementaux, économiques, humains) qui peuvent être tirés des 4 premières années de fonctionnement des éoliennes.

Les perspectives de développement de l'éolien posé et flottant, et plus généralement des énergies marines renouvelables seront aussi évoquées.

Le port de la Turballe et les activités halieutiques : voir note de lecture jointe

Le fait que le Centre de maintenance EDF soit intégré à un des plus grands ports de pêche français permet de comprendre comment la concertation entre pêcheurs et aménageurs peut être porteuse de progrès communs. Des enseignements peuvent certainement être tirés pour la mise en place de nouveaux parcs éoliens.

La journée du 25 septembre sera organisée comme suit :

Le matin, un accueil et une présentation générale se feront à 9h30 dans une grande salle jouxtant le Musée de la Pêche ; l'accès est le même pour la salle et le Musée.

De 10 heures à 12 heures, les participants resteront séparés en deux groupes d'un maximum de 30 personnes en respectant les inscriptions :

1. Un groupe visitera le centre de maintenance de la Turballe, sous la direction de **Laurent Smagghe** et **Charlotte Sugliani**. Seront principalement présentés les procédures et moyens utilisés pour assurer la surveillance du fonctionnement du parc, veiller aux conditions de sécurité, effectuer l'entretien de routine et les réparations éventuelles sur les éoliennes et les équipements associés.

2. L'autre groupe visitera le Musée de la Pêche, ainsi que le port et le bâtiment de la criée sous la direction de **Bernard Hervy**, Président de l'association « Au gré des Vents ». Sera présentée l'histoire du port de la Turballe, dont celle des activités halieutiques : évolution des

bateaux, des techniques de pêche et de conditionnement des poissons, du fonctionnement de la criée, des ressources halieutiques. Le Musée de la Pêche dispose de documents audiovisuels de grande qualité permettant de reconstituer les différentes étapes de l'aménagement du port, pour lesquelles des ingénieurs des Ponts et Chaussées ont eu un rôle déterminant. Le dernier grand et récent chantier, qui a permis d'agrandir le port, d'améliorer la sécurité pour les bateaux et surtout d'accueillir le centre de maintenance EDF ainsi que ses trois bateaux spécialisés, a été filmé de façon spectaculaire par l'entreprise chargée des travaux.

Un déjeuner rapide est commandé pour l'ensemble des participants dans un restaurant proche du port de La Turballe, pour un budget de 25 euros hors boissons.

L'après-midi, un bateau a été réservé et sera affrété spécifiquement par les organisateurs pour voir les éoliennes en fonctionnement, la sous-station électrique, ainsi que l'éolienne flottante expérimentale « Floatgen » conçue avec Centrale Nantes au droit du Croisic. Nous bénéficierons des commentaires de Charlotte Sugliani, de Laurent Smagghe et Bernard Hervy, qui porteront aussi bien sur les aspects techniques qu'économiques, écologiques et sociologiques.

Cette sortie en mer est prévue de 14 heures 30 à 17 heures 30.

Au retour, une présentation rapide en salle d'accueil des principaux aspects abordés lors des visites, des perspectives pour le port de La Turballe et les énergies marines renouvelables, puis un temps de questions-réponses concluront la journée.

Des réservations pour le dîner seront effectuées pour celles et ceux qui le souhaiteront.

En cas de conditions météorologiques défavorables entraînant l'annulation de la sortie, des exposés détaillés ainsi que des films sur la construction et l'exploitation des éoliennes seront présentés dans la salle de l'accueil par les intervenants. Le remboursement de l'inscription pour la sortie en mer (25 euros) se fera en réglant le menu du restaurant hors boissons.

Le samedi 26 septembre sera consacré à présentation de quelques richesses patrimoniales de la presqu'île de Guérande.

La ville de Guérande, labellisée « ville d'art et d'histoire », a su mettre en valeur son histoire médiévale en sauvegardant ses remparts, ce qui n'a pas été sans débats et sans difficultés pour les architectes et urbanistes.

Cette histoire, riche en rebondissements, sera présentée à l'occasion d'une visite guidée « de fonds en combles » du Chatelet musée de la Porte Saint Michel, du rempart et tour avoisinants. Un parcours dans les places et rues de Guérande « intra-muros » permettra en outre de découvrir quelques bâtiments remarquables, dont la magnifique collégiale Saint-Aubin, classée dans la première liste d'un millier d'ouvrages publiée en 1840 par la Commission des Monuments historiques nouvellement créée. Un programme de restauration de 10 millions d'euros est engagé sur dix ans.

La visite est prévue de 10 heures à 12 heures.

L'après-midi sera consacré à la saliculture, qui fait la renommée de la presqu'île. L'histoire des marais salants est elle-aussi mouvementée. Elle est très bien présentée dans le Musée des marais salants de Batz sur Mer, qui regroupe aussi une collection d'œuvres d'art inspirées par les paysages remarquables de ces sites. La visite guidée du Musée est prévue de 15 heures à 16 heures, suivie pour une heure environ par celle d'une saline afin de mieux connaître les techniques développées par les paludiers pour obtenir un sel de qualité labellisée. L'évolution du climat ne facilite pas cette activité, et des adaptations seront sans doute nécessaires en termes d'aménagement.

Des réservations pour le déjeuner et le dîner seront effectuées pour celles et ceux qui le souhaiteront.

La Turballe



Note de lecture[1] de quelques extraits des cahiers du pays de Guérande
n°70 n° spécial La Turballe réédition 2020

Avant-Propos d'Emmanuel Roy adjoint à la culture

Ce numéro spécial traduit le rapprochement intellectuel entre Guérande et La Turballe, alors qu'en 1865 avait lieu la scission entre ces deux collectivités.

En 150 ans, La Turballe a bien évolué, respectant sa devise : « Toujours plus Avant ».

Son port de pêche est devenu l'un des plus importants de la façade atlantique, et EDF Energies nouvelles a retenu ce site pour implanter son centre de maintenance technique et administrative du premier parc éolien offshore français.

Le Département a décidé d'investir plusieurs dizaines de millions d'euros dans l'agrandissement du port pour mieux répondre aux diverses sollicitations dont il fait l'objet.

Ce numéro spécial, conçu à l'initiative de la Société des Amis de Guérande, comporte des articles et photographies de l'association turballaise « Au gré des Vents », illustrant l'évolution portuaire industrielle de la cité.

---

[1] Rédacteur : Francis Trocherie ; la relecture et l'actualisation des données a été réalisée par Mr Bernard Hervy, Président de l'association « Au gré des Vents »

A propos du toponyme La Turballe

Ce nom est apparu en tant que lieu habité en 1452.

Son origine étymologique, selon l'hypothèse qui paraît la plus solide, se réfèrerait à l'ancien nom français féminin « triballe » qui désignait au Moyen Age une auberge isolée.

Retour sur la naissance de la commune de La Turballe : chronique d'une rupture

Au milieu du 19ème siècle, le développement de la pêche et des conserveries sardinières entraîne un afflux de population justifiant des réformes sur les plans religieux et civil.

Ainsi, en 1847, une ordonnance royale établit une nouvelle paroisse à Trescalan, où une chapelle avait été construite pour faciliter l'exercice du culte aux habitants de La Turballe, qui dépendait jusqu'alors de Guérande.

En 1852, le curé de la nouvelle paroisse confie l'édification d'une remarquable église de style néo-roman à l'architecte Henry Faucheur, en lieu et place de l'ancienne chapelle.

Deux courants s'affrontent alors : celui des partisans de l'empereur Napoléon III, qui souhaitent créer une nouvelle commune pour mettre en place un port de guerre et/ou un port refuge à La Turballe, alors que le maire de Guérande, légitimiste, redoute « la perte du plus beau fleuron de la commune ».

Il est fait état à l'époque d'une population de 2543 habitants, de l'activité de six conserveries -employant 4 à 500 ouvriers- dont la Maison Pellier, créditée d'un chiffre d'affaires de plus d'un million de francs, et de 70 chaloupes avec leur équipage.

Après de nombreux rebondissements, le projet de loi érigeant la commune de La Turballe est promulgué par le Conseil des ministres le 17 mai 1865. « Le 18 mai, le préfet est à La Turballe où il reçoit un accueil triomphal ».

Autour des évolutions de La Turballe

La population de la Turballe :

Le recensement de 1866 fait état de 2842 habitants permanents, et environ 500 saisonniers. La croissance de la population a été continue depuis, pour atteindre 5000 habitants en 2026.

Le développement de la pêche et des conserveries a entraîné dans un premier temps la reconversion de paysans, paludiers et sauniers vers ces activités. Des réductions de la flotte ainsi que la fermeture temporaire de la pêche aux anchois ont provoqué le départ de nombreux équipages, compensé en partie par l'apport d'une quarantaine d'étrangers -essentiellement sénégalais-, sur un total de 300 marins.

Depuis la moitié du 20ème siècle, le nombre de résidences secondaires s'est accru du fait de l'attractivité du littoral : depuis 1990, il dépasse celui des résidences principales. Le pourcentage de retraités est de l'ordre de 44 % de la population totale.

Naissance et évolution du port de La Turballe

A la création de la commune en 1865, La Turballe n'était que le quartier maritime de Trescalan, et ne comptait que le quart de ses habitants.

Au 18ème siècle, l'activité de pêche était exercée à partir de petites barques qui étaient remontées sur le sable de trois petites plages accessibles par d'étroites passes dans le platier rocheux.

En dépit de ces mauvaises conditions, sont recensées au début du 19ème siècle une cinquantaine de chaloupes servies par cinq ou six marins.

La découverte du procédé de conserverie (appelé alors « confiserie ») par Nicolas Appert en 1795 a suscité le développement industriel du site de La Turballe, qui disposait de deux atouts : l'abondance de bancs de sardines de bonne taille qui passent dans la baie au moment de leur migration, et la proximité de marais qui produisent le sel nécessaire au conditionnement des poissons.

De 1857 à 1894, d'importants travaux vont se succéder, souvent sur les plans d'ingénieurs des Ponts et Chaussées, pour aménager un port sécurisé et désenclaver La Turballe grâce à un réseau routier vers Piriac via Guérande, ainsi que vers Le Pouliguen et Le Croisic.

A la fin du 19ème siècle, sept conserveries sont en activité ; elles le resteront jusqu'en 1950 ; 122 bateaux de pêche sont recensés en 1875. Un abri pour un canot de sauvetage est construit à la même date.

En 1886, une criée appelée « La Poissonnerie », est construite aux frais d'un concessionnaire. Il est fait obligation aux pêcheurs de vendre leur pêche à la criée, ce qui engendre de vives discussions. L'achat du bâtiment par la Ville de La Turballe en 1902 et la mise en place d'un nouveau règlement améliorent la situation.

En 1908, La Turballe est reliée par le chemin de fer à Guérande, Piriac et Herbignac, permettant le transport des voyageurs, mais aussi du charbon, nécessaire au fonctionnement des conserveries.

De nombreux travaux sont engagés pour réparer les dégâts liés aux tempêtes telles que celle de 1935, consolider par des tétrapodes le brise-lames, aménager une cale de mise à l'eau pour les annexes des bateaux mouillés dans le port, dynamiter des roches pour disposer d'un bassin plus profond.

Une nouvelle criée, équipée d'un équipement de production de glace, est inaugurée en 1970.

De nouveaux aménagements sont alors réalisés pour disposer de parkings sur des terre-pleins pris sur la mer, accueillir de grosses unités et les entretenir au sec grâce à un élévateur, permettre les entrées et sorties de port à toute heure aux bateaux de plaisance.

La criée est agrandie en 1983 ; un musée est installé sur sa terrasse à l'initiative des représentants de la pêche. Cette « Maison de la Pêche » est gérée depuis 1996 par l'association « Au gré des Vents », qui possède un sardinier d'intérêt patrimonial portant ce nom .

Une nouvelle tranche de travaux est terminée depuis 2023 pour accueillir le centre de maintenance du parc éolien du banc de Guérande, ainsi que les bateaux destinés à l'entretien des éoliennes.

L'évolution de la pêche à La Turballe

Au milieu du 18ème siècle, seules 4 chaloupes étaient recensées sur le site de La Turballe. La pêche se pratiquait à la ligne. A la fin du même siècle, des filets droits en lin étaient utilisés. Les chaloupes d'une dizaine de mètres de long, pointues à l'avant et non pontées, n'ont que peu évolué pendant tout le 19ème siècle. Leurs deux mats non haubanés sont inclinés vers l'arrière, et

portent chacun une vergue articulée mais ne sont pas pourvus de bômes. Ils sont équipés de voiles carrées traitées au cachou coloré à l'ocre rouge. De lourds avirons sont utilisés pour les manœuvres, en particulier pour traîner des filets en coton teinté en bleu de 15 mètres de long sur 6 à 7 mètres de profondeur afin d'immobiliser par les ouïes des sardines attirées vers la surface par un appât consistant en de la rogue (œufs de morue salés) mélangée à de la farine d'arachide.

Au début du 20ème siècle, les chaloupes transportant les hommes et le matériel remorquent chacune deux canots facilitant la pose du filet, le lancement de l'appât et le transbordement des poissons dans la chaloupe après chaque remontée du filet.

Les chaloupes ont peu à peu été remplacées par des cotres ou sloops à gréement aurique, d'une longueur d'environ 18 mètres…puis par de nouveaux bateaux uniquement motorisés à partir du milieu du 20ème siècle. La pêche s'effectue dorénavant grâce à un filet tournant dénommé aussi senne ou bolinche, de 150 mètres de long sur une cinquantaine de mètres de profondeur.

Son utilisation nécessite une douzaine de matelots pour la remontée du filet. Celle-ci sera facilitée par l'usage d'un power-bloc -poulie reliée au cabestan- et à une grande épuisette nommée salabarde manœuvrée par 4 hommes. Un seul coup de filet tournant peut capturer une tonne de poissons. Cette technique de pêche était surtout utilisée en période estivale. Le reste du temps, le chalutage latéral à petite vitesse (2 à 3 nœuds) était pratiqué sur ces bateaux, dont le chalutier « Au Gré des Vents », construit en 1964, est un témoin sauvegardé accessible à la visite (voir photo ci-dessus).

Dix ans plus tard, apparaissent les chalutiers en acier dont la puissance permet de traîner leur chalut à l'arrière. Les filets sont disposés sur des enrouleurs facilitant le mouillage et la remontée du chalut. Les chaluts peuvent être pélagiques au lieu de traîner sur le fond.

Se développe alors la pratique de la pêche en bœuf : deux bateaux tractent le chalut et leur écartement règle la profondeur du chalut. Le bateau « Au Gré des Vents », accompagné du « Volontaire », a été l'un des précurseurs de cette pratique, mise en œuvre dorénavant par de grosses unités dépendant deux à deux du même armateur et portant les mêmes couleurs. Ils partent plusieurs semaines dans le golfe de Gascogne ou l'Atlantique Nord, jusqu'au large des côtes d'Irlande. De tels bateaux accostent dans le bassin « de Garlahy » situé à l'ouest du port.

Les bateaux de moindre tonnage, armés pour la pêche côtière à la journée, accostent sur les pontons du vieux port. Il s'agit

- De petits chalutiers, équipés de chaluts ou encore de dragues pour pêcher la coquille Saint-Jacques à certaines périodes
- Des palangriers
- Des caseyeurs
- Quelques plates à moules, élevées sur cordes aux abords de l'île Dumet

En 2026, la flottille du port de pêche de La Turballe comprend une quarantaine de bateaux, répartis à 40 % en grosses unités pélagiques et 60 % de chalutiers côtiers, caseyeurs et palangriers.

En 2025, la criée de La Turballe a vendu un peu plus de 5000 tonnes de poissons par an, générant un chiffre d'affaires supérieur à 20 millions d'euros. L'anchois, le thon et la seiche constituent l'essentiel des captures.

Dans le souci de ne pas gaspiller les ressources de la mer, la quasi-totalité des navires de La Turballe ont passé une convention avec l'association « Les Paniers de la Mer » pour que les poissons invendus sous criée soient distribués via la Banque alimentaire.